

Soutenez les métiers du sport de demain

Taxe d'apprentissage 2026

université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ
DES SCIENCES
DU SPORT

Effectuez votre versement dès le 26 mai
2026 sur la plateforme Soltéa

«Les études en STAPS sont d'une immense richesse. Notre faculté forme aux métiers du sport en lien avec la santé, l'enseignement, l'entraînement, l'ingénierie, le management et la forme.

Ces formations adossées à la recherche nécessitent un investissement humain, matériel et financier permanent afin d'offrir à nos étudiant.es les meilleures chances de réussite.

Votre aide, par le biais de la taxe d'apprentissage, contribuera à former ces futurs professionnels.»



Pr. Christopher Hautbois
Doyen de la Faculté des Sciences du Sport de l'Université Paris-Saclay

Vous collaborez déjà avec la **Faculté des Sciences du Sport** de l'Université Paris-Saclay ? Vous avez recruté un étudiant de la Faculté ou accueilli un stagiaire ? Vous reconnaissez l'importance de l'activité physique, de l'enseignement, de la santé dans la société ?

En soutenant notre Faculté, vous contribuez directement à **une société plus active, plus inclusive et en meilleure santé**. Vous contribuez à former de futurs professionnels engagés, compétents et indispensables aux enjeux de la société d'aujourd'hui et de demain.

Au sein d'un campus situé au cœur de la Vallée de Chevreuse, nos étudiants bénéficient avec le Centre Omnisports Universitaire Carole Vergne du **plus grand complexe sportif universitaire d'Europe**. Tous nos enseignements s'appuient sur une recherche scientifique de haut niveau menée au sein du **laboratoire CIAMS**, et sur l'une des deux Écoles Doctorales STAPS de France. L'Université Paris-Saclay figure dans le **Top 20 mondial du classement de Shanghai**.

Pour **maintenir cette excellence et répondre aux attentes** des étudiants, des familles et des partenaires socio-économiques, nous devons continuer à investir dans du matériel pédagogique de pointe, dans des installations modernes, à former nos enseignants, à financer des projets d'innovation pédagogique et à développer de nouveaux programmes.

Avec votre soutien, nous parviendrons à relever ces défis.

CHIFFRES CLÉS

- 1 600** ÉTUDIANT·ES
- 70** ENSEIGNANT·ES-CHERCHEUR·SES
- 30** PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES
- 4** PARCOURS DE LICENCE
- 1** LICENCE DOUBLE DIPLÔME
- 1** LICENCE PROFESSIONNELLE
- 8** PARCOURS DE MASTERS
- 5** DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ
- 1** DES DEUX ÉCOLES DOCTORALES STAPS DE FRANCE



La Faculté des Sciences du Sport de l'Université Paris-Saclay est partie prenante de deux Graduate School : les **GS Education Formation Enseignement (EFE) et Sport, Mouvement, Facteurs Humains (SMFH)** renforçant ainsi son ancrage avec les sujets de société en lien avec l'enseignement, la santé par l'activité physique ou encore l'inclusion.

POURQUOI FLÉCHER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE VERS LA FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY ?

En choisissant de soutenir notre Faculté, vous contribuez directement à renforcer la qualité des formations, à professionnaliser les parcours et à préparer les futurs experts des métiers du sport, de la santé, de l'enseignement et de l'innovation. Votre versement permet d'améliorer l'expérience étudiante et répondre aux besoins des organisations qui recrutent.

Votre contribution permet de financer des actions à fort impact

- **Investir dans un matériel moderne** et performant
- **Acquisition de matériel digital** pour enrichir les pratiques pédagogiques
- **Achat de matériel scientifique** de qualité pour les travaux pratiques et la recherche
- **Développement d'applications spécialisées et de projets** intégrant l'intelligence artificielle

Améliorer les espaces d'apprentissage

- **Aménagement** de salles pédagogiques
- **Modernisation** des espaces de recherche

Renforcer la professionnalisation

- **Interventions de professionnels** reconnus du secteur
- **Mise en place** d'exercices pédagogiques grandeur nature :
 - serious games
 - organisations d'événements sportifs maquetés

VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À NOTRE FACULTÉ, C'EST...

1. Améliorer le cursus
pédagogique de vos futurs
collaborateurs

2. Soutenir des formations
professionnalisantes répondant
aux besoins du terrain

3. Renforcer un réseau d'acteurs engagés dans les métiers du sport, de la performance, de la santé et de l'innovation

ÉTAPE 1

SAISISSEZ VOTRE DÉCLARATION SOCIALE NOMINATIVE ET DÉCLAREZ votre solde de la taxe d'apprentissage au titre de la masse salariale 2025 dès le 26 mai 2026.

ÉTAPE 2

CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME SOLTÉA

Désignez la Faculté des Sciences du Sport et affectez votre taxe d'apprentissage avec son code **UAI 0912231F**.

Retrouvez-nous en ligne !

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR NOS FORMATIONS ?

Rendez-vous sur notre site : www.faculte-sciences-sport.universite-paris-saclay.fr

CONTACT

Faculté des Sciences du Sport

Service formation continue

Norine COUSSOT

Tél. : 01 69 15 30 79

relationspartenaires.staps@universite-paris-saclay.fr